

## Des agriculteurs bretons entre modernité économique et progrès social, 1960-1979

Au tournant des années soixante, les agriculteurs bretons étaient confrontés à une forte crise agricole, accélérant la modernisation voulue et souhaitée par nombre d'entre eux. Celle-ci entraîna de profondes transformations sociales. Les années soixante / soixante-dix furent révélatrices de la tension qui existait entre la volonté de modernité des agriculteurs bretons et les conséquences sociales de celle-ci.

Ces deux termes étaient portés par les agriculteurs au sein de leurs organisations syndicales (FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et CDJA : Cercle, puis Centre départemental des jeunes agriculteurs). Celles-ci étaient à la fois en opposition fréquente avec le courant national dominant et divisées entre les partisans d'un choix économique moderne, mais socialement conservateur, et ceux, progressistes, plus sensibles aux conséquences sociales de la modernisation. Les organisations agricoles bretonnes opérèrent en ces années-là une véritable révolution culturelle avec l'entrée en force dans leurs instances des militants et des militantes de la JAC (Jeunesse agricole chrétienne). Ceux-ci représentaient dans l'Ouest un incontestable renouveau ; ils étaient et sont perçus comme les moteurs du progrès et de la modernisation agricoles, mais aussi comme les animateurs du monde rural sur le plan syndical, voire politique.

Vers 1960, les agriculteurs bretons formés pour la majeure partie d'entre eux à l'école de la JAC donnèrent une forte impulsion aux transformations de l'agriculture de leur région, mais cet élan n'aurait pu se réaliser pleinement si ne s'était pas produite une sorte d'osmose avec la politique de l'État<sup>1</sup>. Si la modernisation de l'agriculture bretonne s'est effectivement réalisée pendant ces deux décennies, les conséquences sociales ont conduit progressivement à des choix idéologiques divergents : modernisation et progressisme prenaient des voies séparées.

---

<sup>1</sup> BRUNETEAU, Bernard, *Les paysans dans l'État. Le gaullisme et le syndicalisme agricole sous la V<sup>e</sup> République*, L'Harmattan, 1994, 282 p.

## Une agriculture entre archaïsme et modernité vers 1960

Cette agriculture était le secteur principal de l'économie bretonne au moins jusqu'au milieu des années soixante et elle était considérée comme l'une des plus attardées de France. Pourquoi ? Le premier élément de ce retard était la part de la population active travaillant dans le secteur primaire puisque plus de 40 % de cette population active travaillait encore dans ce secteur en 1962. Certes, entre 1954 et 1962, on assista à une baisse rapide du nombre de travailleurs agricoles ; la population active agricole masculine avait déjà diminué de 58 000 personnes environ entre 1946 et 1954, et la perte s'était élevée à 62 000 personnes entre 1954 et 1962. Moins spectaculaire que pour l'ensemble de la France, elle ne signifiait pas encore une transformation en profondeur de l'agriculture bretonne, mais elle entamait les équilibres structurels traditionnels et à terme cela contribuerait à précipiter l'évolution. Cette population active agricole devenait plus âgée avec une proportion accrue d'hommes célibataires tandis que le nombre de femmes agricultrices diminuait plus vite ; l'exode rural était d'abord celui des jeunes filles, les premières à quitter les exploitations agricoles.

### *La structure agricole*

L'exploitation familiale prédominait avec un taux de salariés agricoles inférieur à celui de la France en 1962 soit 17,6 % contre 28,4 %. Ces exploitations avaient en moyenne une faible superficie : 10 ha soit un tiers de moins qu'en France ; elle n'avait guère bougé de 1955 à 1963, gagnant à peine un hectare. Cette petite taille des exploitations se retrouvait dans la répartition des exploitations selon leur superficie.

Superficie	Bretagne	France
Moins de 5 hectares	28,01 %	28,04 %
5 à 10 hectares	19,97 %	19,16 %
10 à 20 hectares	34,68 %	25,53 %
20 à 50 hectares	16,79 %	20,74 %
Plus de 50 hectares	0,52 %	5,7 %

Tableau n° 1 : « Les exploitations agricoles selon leur SAU en 1963 en Bretagne et en France (en %) » (source : INSEE- enquête de 1963)

Depuis 1954, la concentration des surfaces ne s'était guère accentuée ; en France, les exploitations de 20 ha et plus occupaient plus du quart de la surface agricole cultivée et seulement 17 % en Bretagne.

Ces très petites exploitations familiales, tournées vers la polyculture et l'élevage, avaient une faible productivité ; les méthodes de culture étaient encore traditionnelles et s'intégraient difficilement à l'économie de marché. Elles ne pouvaient s'équiper que rarement en raison de la faiblesse des capitaux dont elles disposaient. La motorisation et la mécanisation ne pouvaient se réaliser que lentement.

Equipement	1955	1960	1965
Tracteurs	14 533	46 797	74 811
Moissonneuses-batteuses	1 970	1 970	5 048
Machines à traire	9 075	15 920	25 246

Tableau n° 2 : «*Nombre de tracteurs, moissonneuses-batteuses et machines à traire en Bretagne*» (source : *Annuaire statistique de la France*)

Depuis le début des années cinquante, les agriculteurs bretons avaient commencé à mécaniser leurs exploitations. Le démarrage des achats de tracteurs, moissonneuses-batteuses et des machines à traire a été plus tardif en Bretagne que dans l'ensemble de la France et le «boom» enregistré entre 1954 et 1960 (+ 222 %) s'expliquait en partie par la loi du 10 avril 1954 qui permettait une ristourne de 15 % sur les achats de matériel agricole. Malgré cet effort, la proportion d'exploitations ayant un tracteur restait inférieure à la moyenne française puisque en 1955, 9,3 % des exploitations bretonnes avaient un tracteur contre 15,3 % en France et, en 1963, 33 % contre 42,8 % en France. Pour les autres machines agricoles, la seule progression notable était celle de la machine à traire (+ 75 % entre 1955 et 1960), signe de l'importance croissante de cet élevage dans les revenus des agriculteurs bretons. L'équipement en machines à traire et en tracteurs se poursuivit entre 1960 et 1965 mais à un rythme plus ralenti puisqu'il était de + 58-59 % ; en revanche, l'équipement en moissonneuses-batteuses, plus coûteuses, s'accéléra (+ 156 %). Cette progression avait été rendue possible par un recours croissant au Crédit agricole et aux subventions de l'État. Le nombre des sociétaires des caisses de Crédit agricole avait plus que doublé entre 1950 et 1964 ; surtout, le montant des prêts n'avait cessé de s'élever : en francs constants de 1950 à 1964, le montant de ces prêts s'était multiplié par huit. L'endettement des agriculteurs bretons avait considérablement augmenté ; pendant ces années-là, on voit commencer un phénomène aujourd'hui chronique qui a alors pris un essor rapide sous la pression conjuguée de la nécessité d'accroître la productivité, d'améliorer la qualité pour vendre et des aides de l'État qui incitaient à profiter de celles-ci, poussant à emprunter. Les prêts qui avaient le plus augmenté, étaient les prêts à moyen terme permettant d'équiper les exploitations, de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ; cet essor des prêts à moyen terme était tout à fait significatif de la volonté des jeunes agriculteurs bre-

tons de se moderniser, de l'effet d'entraînement qu'avait eu la mise en route du Plan breton et des différentes mesures accompagnant la création des Programmes d'action régionale.

Le mécontentement des agriculteurs s'exprimait continûment depuis la fin de l'année 1959 et la Bretagne en avait été à l'origine. Pour les préfets de la région de Bretagne, «les causes permanentes du malaise paysan en Bretagne sont bien connues. Elles sont d'origine structurelle et démographique et ne comportent donc pas de solution à court terme. Mais la faiblesse des revenus individuels requiert une vigilance toute particulière pour éviter tout ce qui peut aggraver une situation déjà difficile»<sup>2</sup>. Les préfets proposaient un certain nombre de mesures, reprises lors d'un comité interministériel qui se tint quelques jours plus tard.

L'un des freins à la modernisation de l'agriculture était l'extrême morcellement des parcelles si bien que deux actions furent menées simultanément pour y remédier : l'arasement des «talus inutiles» et le remembrement. Dès 1957, les travaux d'arasement des talus avaient porté sur 2 200 km dans le Finistère et 620 km dans les Côtes-du-Nord. Les contemporains voyaient dans ces deux opérations un progrès réel. Ainsi le maire de Plumelec (Morbihan) déclara avec une certaine fierté que le remembrement avait diminué le nombre de parcelles de 27 000 à un peu plus de 3 200, tandis que l'arasement de 530 km de talus avait entraîné la récupération de 400 hectares de terres cultivables<sup>3</sup>. Mais dans la même commune une ferme sur cinq seulement avait l'électricité et l'eau courante.

Année	Opérations en cours	Opérations terminées
1960	286 000 ha	91 000 ha
1965	375 000 ha	233 000 ha

Tableau n° 3 : «Nombre d'hectares remembrés en Bretagne»  
(source : *Annuaire statistique agricole de la France*)

Le remembrement s'effectua lentement et son rythme était très divers d'un département à l'autre et à l'intérieur de chacun d'eux ; l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique étaient à la traîne. La Bretagne présentait vers 1960 de forts contrastes avec des fermes-modèles dotées entre autres de l'électricité et de l'eau courante ce qui allégeait le travail ménager mais aussi permettait d'acheter des machines à traire par exemple, etc. Toutes ces transformations eurent des répercussions sur la production agricole, moins dans un premier temps sur la réorientation de celle-ci que sur les conditions de la production et sur sa qualité.

<sup>2</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : Agitation paysanne : rapport des préfets de la région de Bretagne sur la situation agricole en Bretagne, 12 juin 1961.

<sup>3</sup> INA de l'Ouest, émission du 5 février 1960 sur le malaise paysan.

### *La production agricole*

Les terres agricoles constituaient alors près des deux tiers de la superficie bretonne, le cinquième était consacré aux prairies et aux herbages. La Bretagne recérait au moins 10 % du cheptel bovin français, en particulier des vaches laitières. La progression de l'effectif en vaches laitières était restée faible, mais, signe d'une mutation, les rendements laitiers s'étaient améliorés passant d'environ 1 440 litres par vache et par an en 1950 à 2 000 litres en 1964. L'élevage porcin et l'aviculture étaient encore des élevages fermiers. Cependant, au début des années soixante, ces deux productions connaissaient un début de modernisation. Pour l'élevage porcin commençaient à se développer des formules contractuelles entre exploitations de naisseurs et exploitations d'engraisers. De même, la part de la Bretagne dans la production avicole française ne cessait de croître passant de 5 % en 1954 à 17 % environ en 1961 avec le passage de l'aviculture fermière à une aviculture quasi-intégrée depuis 1958/59. Enfin, la qualité n'était pas négligée ; en 1959, 68 % des éleveurs bretons procédaient au dépistage systématique de la tuberculose, 39 % seulement en France.

Quant aux terres labourables, elles étaient consacrées aux céréales (46 %), principalement le blé, aux plantes sarclées (27 %) et aux plantes fourragères (26 %). Surtout, les cultures légumières connaissaient un fort développement. Cette importance de la culture légumière pour les agriculteurs bretons se matérialisait par l'intérêt qu'ils portaient à la maîtrise d'un marché très spéculatif ; la création et le développement au début des années soixante de groupements de producteurs dans le nord du Finistère et dans la région malouine, ainsi que la création d'une Comité économique de fruits et légumes pour la région Bretagne, avaient pour but de régulariser la production et la mise en marché.

Un revenu et une production en progrès mais encore inférieurs à la moyenne française, tout comme le confort de l'habitat, telles étaient les caractéristiques de l'agriculture bretonne à la fin des années cinquante. Tout ceci avait été bien perçu et analysé par le CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons), puis repris partiellement par le Plan breton qui prévoyait de consacrer une grande partie des investissements à l'agriculture (41,9 % de l'ensemble des investissements contre 16 % dans le plan national français). Par une politique d'investissements, il fallait permettre à l'agriculture bretonne d'être compétitive. Des investissements étaient prévus pour l'électrification, mais aussi pour la recherche agricole, l'amélioration des techniques, la création de zones techniques, le développement du remembrement. Tous ces investissements commençaient à porter leurs fruits en 1962, mais attendaient une impulsion plus forte et une lutte contre les déséquilibres nés de ces premières transformations.

Cet effort de qualité, cette modernisation en cours préparait en fait la véritable révolution agricole que connut la Bretagne dans les années

soixante-dix. Au début des années soixante, le pas fut franchi avec l'émergence d'une production hors sol pour l'aviculture par exemple et le début de l'intégration dans l'industrie agro-alimentaire soit privée, soit sous forme de coopérative. Il semblerait (mais il faudrait une étude plus fine) que les zones de coopérative créées dans les années cinquante et au début des années soixante correspondaient à celles d'une JAC vigoureuse<sup>4</sup>. Les progrès techniques, les contrats avec les industries agro-alimentaires contribuèrent à intensifier la production mais aussi à poser de nouvelles questions sur l'intégration au marché national et international avec la mise en place du Marché commun agricole, sur la taille des exploitations ou encore la structure agricole<sup>5</sup>. Plus largement cette modernisation provoqua d'importantes transformations sociales. Afin de mesurer le lien entre modernité et progrès social, il importe maintenant d'analyser comment les organisations agricoles accompagnèrent ce mouvement.

### Un syndicalisme entre modernité économique et inquiétudes sociales

L'organisation syndicale agricole était dominée au milieu des années cinquante par l'existence des FDSEA et des CDJA. Ces derniers, à l'origine, n'étaient pas des syndicats autonomes, même s'ils réclamaient ce statut<sup>6</sup>. Toutefois, ils étaient représentés au sein du bureau de chaque FDSEA par deux délégués<sup>7</sup>. Le syndicalisme agricole en Bretagne pendant les années soixante était le reflet de la force de l'Action catholique spécialisée et des inquiétudes du monde agricole, ce que la télévision appelait le «malaise paysan».

#### *Le poids de la JAC*<sup>8</sup>

La plupart des jeunes agriculteurs bretons adhérents du CDJA dans ces années-là étaient issus de la JAC. Celle-ci leur apprenait à réfléchir sur leur vie personnelle et professionnelle ; la devise du mouvement, «voir, juger,

<sup>4</sup> Les cartes de Corentin CANEVET dans *Le modèle agricole breton*, Rennes, PUR, 1992, p. 118, 149, 150 incitent à ce type de comparaison.

<sup>5</sup> CANEVET, Corentin, *op. cit.*, p. 130.

<sup>6</sup> Ils devinrent des syndicats indépendants en 1959-60.

<sup>7</sup> Un jeune homme et une jeune fille ; cette mixité entendait reconnaître la place des femmes dans le travail agricole.

<sup>8</sup> Je renvoie sur ce point à mon article «Jacistes et renouveau politique et syndical de 1945 à la fin des années 1970 dans l'Ouest», colloque à l'université du Maine en janvier 2003, dans WACHÉ, Brigitte (sous la direction de), *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes, XIX-XX siècle*, Rennes, PUR, 2004, p. 105-119.

agir», les poussait à vouloir améliorer leurs connaissances. La plupart n'avaient pas été au-delà du certificat d'études, mais ils suivirent des formations, des cours par correspondance. Ces anciens jacistes eurent ainsi une formation supérieure à la moyenne de leurs collègues. Avec la JAC, il s'agissait de toucher tous les jeunes de milieu rural, mais aussi de créer une élite paysanne chrétienne ; le premier volet fut rapidement une réalité. C'est parmi eux que se recrutèrent les cadres syndicaux et politiques du monde rural.

Les membres des CDJA, regardés d'abord avec condescendance, puis avec inquiétude par les dirigeants des FDSEA, voulaient transférer ce qu'ils avaient appris dans l'Action catholique spécialisée, au sein du syndicalisme agricole. Si certains de leurs aînés pouvaient comprendre leur volonté de modernisation, accepter le développement de la motorisation, le remembrement, l'action sur les prix agricoles et donc la réorganisation des marchés n'étaient pas forcément bien vus, ni bien compris. Les débats portaient aussi sur les méthodes d'action et les conséquences sociales.

La disparition d'exploitations agricoles, «non viables», faisait l'objet de nombreux débats entre partisans et adversaires de la modernisation. Les jeunes agriculteurs estimaient qu'avant de crier au scandale il fallait définir une exploitation viable, lutter contre le cumul, pour le remembrement et pour une utilisation rationnelle des machines<sup>9</sup>. Le nombre de ces exploitations les condamnait (16 000 rien qu'en Ille-et-Vilaine) à préparer les départs : système de retraites, d'indemnités pour les plus âgés, implantation d'usines pour que les plus jeunes trouvent un emploi.

Pour obtenir ce qu'ils voulaient, ces jeunes agriculteurs étaient prêts à de grandes manifestations forçant parfois la main à leurs aînés comme ils le reconnaissent eux-mêmes. Des tensions se manifestèrent entre les deux organisations. Toutefois, la limite d'âge pour l'appartenance au CDJA était de 35 ans ; l'arrivée à cet âge limite facilita la «prise du pouvoir» par les anciens jacistes au sein des FDSEA. Entre 1958 et 1967, les FDSEA bretonnes furent conquises par cette nouvelle génération issue des CDJA, formée par la JAC, souhaitant moderniser mais pas à n'importe quel prix. La première à être conquise fut celle du Finistère et la dernière celle du Morbihan. Ce changement de direction ne se fit pas sans difficulté, et en Ille-et-Vilaine, en 1961, au terme d'une violente campagne électorale, Louis Chopier, originaire de la région malouine fut porté à la présidence de la FDSEA. Dans l'ensemble de la Bretagne, les fédérations départementales virent baisser leur moyenne d'âge au profit de la génération des 30-40 ans. Désormais, les CDJA et les FDSEA agirent dans le même sens jusqu'à la fin des années soixante.

<sup>9</sup> Article de Pierre Restif dans *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, janvier 1960.

### *Inquiétudes sociales et action directe en 1961*

Au tournant des années soixante, les agriculteurs bretons disposaient d'une force syndicale dynamique décidée à améliorer concrètement leur situation et à moderniser leurs méthodes y compris les circuits commerciaux. Ce dynamisme se traduisit concrètement à travers une régionalisation de l'action syndicale, une détérioration des relations avec la FNSEA et une série de manifestations spectaculaires souvent violentes. Pourquoi cette explosion de violence ?

Tandis que les prix industriels augmentaient, le nouveau pouvoir supprima l'indexation des prix agricoles : en un an, de juin 1958 à juin 1959, les prix à la production diminuèrent de 5 %. Cette politique gouvernementale apparut comme nettement défavorable aux cultivateurs ; la stratégie de la négociation apparaissait condamnée face à un pouvoir hostile. Après la récolte, à partir de l'automne 1959, les FDSEA bretonnes commencèrent le harcèlement du gouvernement. La première action d'importance eut lieu dans le Finistère le 19 octobre 1959 avec le barrage des routes par les tracteurs<sup>10</sup> et la circulation fut bloquée dans les villes par le défilé des tracteurs. La manifestation suivante fut organisée par l'ensemble des FDSEA de Bretagne, le 14 décembre 1959. Ces manifestations (barrage des routes et manifestations avec les tracteurs dans les villes) auraient rassemblé 130 000 agriculteurs dans les cinq départements bretons<sup>11</sup>. Si ces manifestations se déroulèrent dans le calme, l'atmosphère était tendue et la presse syndicale agricole précisait : «Tous étaient prêts à aller beaucoup plus loin et à occuper les centres régionaux ou les centres vitaux de la région s'il n'y avait pas d'autres moyens d'obtenir l'audience du Gouvernement»<sup>12</sup>. La FNSEA n'intervint pas, agrandissant le fossé entre l'organisation nationale et la Bretagne agricole. Le gouvernement aux prises avec la guerre d'Algérie préféra calmer les mécontentements, d'où la loi d'orientation agricole et la promesse d'y inclure des mesures concernant l'organisation du marché de l'artichaut.

Les mesures promises ne vinrent pas ; une ultime rencontre avec le ministre de l'Agriculture le 5 mai 1961 ne donna aucun résultat aux yeux des agriculteurs<sup>13</sup>. Les appels à manifester se multiplièrent et ce fut toute la Bretagne agricole qui se souleva. Les manifestations étaient prévues en Vendée, à Redon et dans le Finistère. Le 26 mai 1961, la manifestation de Redon demandait l'application intégrale de la loi d'orientation avec la

<sup>10</sup> C'était la première fois que les agriculteurs avaient suffisamment de tracteurs pour effectuer de tels barrages.

<sup>11</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, janvier 1960.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : circulaire du président de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine et du président de la section laitière, 17 mai 1961.



parité de revenus entre les agriculteurs et les autres catégories de la population. Cette manifestation fut organisée sous l'égide de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine, en coordination avec les FDSEA du Morbihan et de Loire-Atlantique regroupant selon les estimations cinq-six mille agriculteurs, voire huit à dix mille<sup>14</sup>. Cette manifestation se déroula dans le calme, mais la nervosité était évidente ; certains organisateurs de la manifestation ont pu affirmer que «c'était la dernière manifestation de cette nature et que les agriculteurs envisageaient de recourir à des moyens plus violents et plus spectaculaires»<sup>15</sup> ; les autorités craignaient qu'à l'avenir, un avenir proche, «les manifestations soient violentes». Peu après, le ton monta. En effet, lors des élections cantonales en juin 1961, un groupe de syndicalistes s'empara des urnes dans trois communes rurales du canton de Pont-l'Abbé<sup>16</sup> (Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréméoc) et les brûlèrent ; leur arrestation déclencha toute une série d'actions violentes. Le 8 juin, A. Gourvennec et M. Léon avec plus de cinq mille cultivateurs occupèrent la sous-préfecture de Morlaix. À la suite de cette action, les deux hommes furent arrêtés à leur tour ; la nuit même et jusqu'à la fin du mois, les sabotages contre des poteaux téléphoniques ou télégraphiques se multiplièrent dans toute la région. Ces sabotages étaient parfois accompagnés d'inscriptions. À trois reprises, des attentats (qui ne firent pas de victimes) eurent lieu : à Paimpont, dans la nuit du 7 au 8 juin contre la maison de la mère d'un candidat au conseil général, à Saint-Méloir-des-Ondes, dans la nuit du 10 au 11 juin 1961, contre la maison du maire, Francis Sanson, responsable cantonal de la FDSEA et hostile à toute violence, enfin en Vendée contre la propriété du ministre de l'Agriculture. Ces attentats restèrent isolés et désapprouvés. Outre les nombreux sabotages, des manifestations avec ou sans barrages routiers se déroulèrent dans toute la région le 10 juin, puis du 16 au 22 juin, jour du jugement à Morlaix de A. Gourvennec et M. Léon. Ce jour-là, des délégations, en provenance des cinq départements, étaient venues les soutenir ; ils étaient environ cinq mille. Le jugement de relaxe permit d'éviter tout incident, tandis que dans tout le grand Ouest des meetings, des manifestations, des barrages routiers avaient entretenu la tension<sup>17</sup>. Ce jugement amena l'arrêt progressif de ces manifestations. Dans ces circonstances, le syndicalisme agricole tel qu'il était pratiqué par les nouveaux dirigeants des FDSEA bretonnes avait

<sup>14</sup> La première estimation relève des Renseignements généraux. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : rapport des RG du 27 mai 1961.

<sup>15</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : le sous-préfet de Redon au préfet d'Ille-et-Vilaine, 27 mai 1961.

<sup>16</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : télégramme du préfet du Finistère, 7 juin 1961.

<sup>17</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : synthèse de renseignements du 22 juin 1961 à 11 h et 19 h.

démontré sa force, sa cohésion, sa capacité de mobilisation rapide et cela en pleine saison des récoltes et des grands travaux agricoles. Il avait démontré aussi l'importance de la solidarité dans le monde agricole et pensait ainsi avoir trouvé le moyen de faire pression sur le gouvernement.

Au cours de ces mois de revendications agricoles, le syndicalisme agricole breton modifia peu à peu ses rapports avec le syndicalisme ouvrier. La présence à la tête du syndicalisme agricole de dirigeants formés à la JAC, plus attentifs aux problèmes sociaux, favorisait ce rapprochement, d'autant plus que dans la région un certain nombre de responsables syndicaux du monde ouvrier avaient également reçu une formation dans le cadre de l'Action catholique spécialisée (la JOC, puis l'ACO), en particulier les responsables de la CFTC. La Loire-Atlantique joua un rôle original et fondamental pour la mise en place de ce rapprochement. Le président de la FDSEA depuis 1959 était Raphaël Rialland, fils d'un cultivateur devenu ouvrier métallurgiste à Nantes ; lui-même avait travaillé comme ouvrier agricole pendant la guerre. Il avait suivi des cours post-scolaires destinés aux agriculteurs et milité à la JAC. Il avait d'abord exploité une ferme de 17 ha à Saffré, puis depuis 1960, une ferme appartenant à son père à Saint-Herblain. Il a toujours été un militant syndical, en particulier comme membre du CDJA, puis président de la section «viande-élevage» de la FDSEA, avant d'être président de celle-ci<sup>18</sup>. Son passé personnel et familial, son militantisme dans l'Action catholique spécialisée, le profil économique de la Loire-Atlantique avec un monde ouvrier important favorisaient un rapprochement entre le monde syndical paysan et ouvrier. En 1959, il intervint officiellement au congrès CFTC des métaux de Loire-Atlantique montrant la mutation en train de s'opérer dans le syndicalisme agricole. La Loire-Atlantique concrétisait la première tendance originale du syndicalisme agricole breton. La FDSEA de ce département, en avril 1960, fut la première à engager des contacts avec tous les syndicats, y compris la CGT, pour adopter une position commune sur les problèmes économiques et souligner par là une solidarité de fait entre ouvriers et paysans. Parmi les manifestations de mai et juin 1961, celle du 20 juin 1961 à Saint-Nazaire rappelait les handicaps dont souffrait la Bretagne (sa situation périphérique dans le cadre de l'Europe des Six) et la nécessité d'un soutien gouvernemental comme cela se faisait en Italie pour le Mezzogiorno. Cette manifestation étonna les contemporains parce que, pour la première fois en France, elle regroupait plusieurs milliers d'ouvriers (métallurgistes des chantiers de l'Atlantique) et d'agriculteurs de Loire-Atlantique, répondant à l'appel de leurs organisations syndicales (CGT-FO, CGT, CFTC, FDSEA).

<sup>18</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : le préfet de Loire-Atlantique à l'IGAME, 7 septembre 1961.

*Modernisation et inquiétudes sociales (1963-1968)*

Les agriculteurs bretons, FDSEA comme CDJA, s'entendaient désormais sur la nécessité de la modernisation mais pas à n'importe quel prix. Ses modalités provoquaient des réserves y compris parmi les anciens de la JAC et des CDJA. Francis Louapre, en 1962, dans un article intitulé «Les paysans et le progrès»<sup>19</sup>, rejetait le progrès développé dans un cadre purement capitaliste. Il considérait que ce «progrès» strictement centré sur une production accrue, ne donnait pas satisfaction. Les agriculteurs voulaient «un progrès humain», sans désertification, avec le développement par exemple de groupements de producteurs. Mais, suivre cette voie n'était pas aisé, car s'ils étaient pour le maintien des exploitations familiales, ils étaient bien conscients qu'il fallait aussi pouvoir «sauvegarder et organiser le maximum d'exploitations viables»<sup>20</sup>.

Lorsque les FDSEA bretonnes en octobre 1963 affirmèrent leur volonté de lutte contre l'intégration capitaliste, elles rejoignaient les analyses de la CFTC<sup>21</sup> déclarant que «la lutte des paysans contre l'intégration est de même nature que l'action syndicale dans les entreprises» (juin 1962) tandis que la CGT apportait également son soutien. Ces rapprochements se poursuivirent dans les années suivantes et se traduisirent concrètement en Ille-et-Vilaine par la création en 1963 d'un Institut de Promotion Sociale Ouvrier et Paysan<sup>22</sup> géré par la FDSEA, le CDJA, la CFTC et la CGT-FO. Étant donné la formation des dirigeants des FDSEA bretonnes, les liens se tissèrent de manière privilégiée avec la CFTC, puis avec la CFDT ; là aussi étaient en germe bien des principes et des actions de la fin des années soixante.

Les agriculteurs bretons du fait de la structure de leur exploitation, de leurs productions étaient confrontés à des mutations décisives principalement entre 1960 et 1965 : l'élevage hors sol, l'industrialisation de l'agriculture, la progressive intégration avec les industries agro-alimentaires. Les productions agricoles bretonnes se détournaient du modèle de polyculture-élevage au profit des productions animales. 70 % des ressources agricoles en Bretagne provenaient de la production animale sur 90 % des exploitations. Si toutes les productions animales étaient en hausse, la production porcine a connu la croissance la plus spectaculaire entre 1957 et 1966<sup>23</sup>.

<sup>19</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 14 juillet 1962.

<sup>20</sup> *Idem*, 13 janvier 1962, article de Francis Louapre, secrétaire général du CDJA.

<sup>21</sup> À ce moment, à l'intérieur de la CFTC, des fédérations de plus en plus nombreuses s'exprimaient en faveur de la déconfessionnalisation ce qui donna naissance à la CFDT (confédération française démocratique du travail) en 1964.

<sup>22</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 12 octobre 1963.

<sup>23</sup> + 105 % contre + 15 % en France. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 110 : «Observations et propositions des organisations syndicales agricoles concernant la situation des productions animales dans la région suite aux accords de Genève et de Bruxelles» remis à Edgar Faure, ministre de l'Agriculture le 6 juillet 1967.

Ces élevages, récents, étaient aussi les plus modernes, ayant nécessité d'importants investissements. Or, malgré une productivité supérieure à la moyenne nationale, le revenu des ménages agricoles bretons était inférieur d'un tiers à la moyenne nationale. Ils réclamaient la parité de revenu avec les agriculteurs des autres régions françaises. Ils demandaient que les mesures prises par l'État en matière agricole fussent régionalisées pour tenir compte aussi de la situation périphérique de la Bretagne par rapport à l'Europe des Six.

Ces mutations économiques eurent des conséquences sociales touchant à la fois les exploitations modernisées et celles qui ne pouvaient y parvenir et se retrouvaient marginalisées. Dès 1963, alors que le gouvernement encourageait la disparition des petites exploitations, Louis Chopier, président de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine, comme Pierre Restif, secrétaire général adjoint, réaffirmèrent que la FDSEA était consciente de la nécessité d'une concentration mais au profit d'une agriculture de groupe et non d'une intégration de type capitaliste<sup>24</sup>. En effet, les agriculteurs bretons avec leurs dirigeants voulaient à la fois s'inscrire dans la modernité et tenir compte des conséquences humaines. Cette attitude est fortement influencée par l'humanisme chrétien dont étaient imprégnés tous ces anciens militants de la JAC<sup>25</sup>.

Cette inquiétude sociale fut confirmée par les faits dans les années suivantes, et ce que l'on avait pris l'habitude d'appeler le «malaise paysan» se transforma en crise grave à la fois pour ceux qui avaient réalisé la modernisation de leur exploitation et pour les autres exploitants. Dans ce contexte, les manifestations se multiplièrent et aboutirent à des actions violentes en 1966 et 1967, tandis que l'on assistait à un rapprochement avec le monde ouvrier. Les syndicats agricoles prirent conscience que l'évolution de l'agriculture accélérât l'exode rural des jeunes<sup>26</sup> lorsqu'ils ne pouvaient rester sur les exploitations, mais pour éviter une «désertification» de la Bretagne, il fallait reprendre ou poursuivre l'industrialisation par une action politique volontariste de la part du gouvernement. Ce fut le sens de la participation des syndicats agricoles à la manifestation de Rennes du 29 octobre 1966 ; elle rassemblait près de dix mille manifestants demandant la création d'emplois en Bretagne. Considérant que le

<sup>24</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 9 mars et 12 octobre 1963.

<sup>25</sup> Le lien était suffisamment étroit pour que, en 1964, les nouveaux responsables de CDJA en Bretagne le soulignassent et attirassent l'attention sur la nécessité de bien séparer les rôles. Il est vrai que les journaux du syndicalisme agricole annonçaient les congrès départementaux de la JAC.

<sup>26</sup> Entre 1954 et 1962, 25 000 personnes avaient quitté l'agriculture dans le seul département d'Ille-et-Vilaine. Dans le même numéro du *Paysan d'Ille-et-Vilaine* du 5 novembre 1966, un article de Michel Phlipponneau estimait que l'industrialisation de la Bretagne devrait favoriser les activités agricoles.

gouvernement ne répondait pas à leurs attentes malgré de nombreuses interventions, conscients que la situation des agriculteurs bretons se dégradait fortement, des journées d'action furent préparées<sup>27</sup>. Deux marquèrent les esprits par leur ampleur et par les violences qui les accompagnèrent : le 26 juin 1967 et le 2 octobre 1967 à Redon et Quimper.

Ces manifestations avaient été précédées de rencontres avec les parlementaires de l'Ouest le 19 juin et avec le ministre de l'Agriculture le 23 juin : sans succès. Les syndicats agricoles (FDSEA et CDJA) de l'Ouest avaient décidé de lieux de rassemblement. À Quimper, devaient se retrouver des manifestants venant du Finistère, des Côtes-du-Nord et pour partie du Morbihan ; à Redon, les manifestants provenant de l'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et de l'est du Morbihan. Dans les deux cas, les manifestations dégénérent faisant 57 blessés à Redon<sup>28</sup>. La manifestation de Redon rassemblait 7 000 personnes<sup>29</sup> ; ce fut l'occupation de la voie ferrée qui entraîna les heurts avec les forces de l'ordre. Dans les jours qui suivirent, de nombreux sabotages de lignes téléphoniques furent réalisés dans l'ensemble de la région ; cette action démontrait la poursuite du mécontentement et l'existence d'un courant plus virulent dans le syndicalisme agricole. Les syndicats, les Chambres d'agriculture protestèrent contre les violences policières. N'ayant rien obtenu, les agriculteurs décidèrent de poursuivre et même d'intensifier leur action tout en s'interrogeant sur la nécessité de répéter ces appels aux pouvoirs publics<sup>30</sup>. Lors de sa visite à Rennes le 28 juillet, Edgar Faure, ministre de l'agriculture, annonça une série de mesures techniques ; la FRSEAO (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest) fixa au 20 août l'échéance pour l'application des mesures envisagées. En septembre, le constat fut fait que les récentes ordonnances agricoles ne prenaient pas en compte les demandes spécifiques des agriculteurs de l'Ouest, portant principalement sur la valorisation de la production animale. Dans le cadre d'une journée nationale d'action lancée par la FNSEA, mais contrairement aux consignes nationales (une manifestation par département), la FRSEAO organisa quatre manifestations se déroulant à la même heure : au Mans, à Redon, à Quimper et à Parthenay.

<sup>27</sup> Au centre de leurs revendications et de leur colère : la chute des cours du porc et du poulet ainsi que le projet d'importation de viande d'Argentine en contradiction avec la préférence communautaire.

<sup>28</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 110 : synthèse du chargé de mission à la préfecture d'Ille-et-Vilaine sur les revendications des organisations agricoles de l'Ouest, productions animales, 2 août 1967 et note des Renseignements généraux destinée au préfet, 27 juin 1967.

<sup>29</sup> Selon les sources officielles, dix mille selon la presse syndicale agricole.

<sup>30</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 15 juillet 1967.

Les manifestations du 2 octobre furent violentes à Quimper et Redon. La première a rassemblé six mille personnes et la seconde douze mille<sup>31</sup>. À chaque fois, le meeting proprement dit s'était déroulé dans le calme, mais les manifestations qui suivirent se transformèrent en affrontements violents avec les forces de police. Tous les observateurs ont pu affirmer qu'un certain nombre de manifestants étaient venus avec l'intention d'en découdre puisqu'ils s'étaient munis de casques, gourdins, barres de mines, boulons, projectiles divers, frondes. À Redon, la manifestation des agriculteurs avait été rejointe par environ 300 ouvriers qui avaient débrayé<sup>32</sup> sur un mot d'ordre de la CFDT. Celle-ci était représentée parmi les orateurs par André Marivin, s'exprimant au nom de l'Union régionale ; il rappela que l'avenir des ouvriers et des paysans était lié car dépendant de l'industrialisation de la région. Les incidents éclatèrent après la fin du meeting, lors de la dispersion ; ils ne restaient que deux mille personnes. Outre les dégâts matériels, il y eut des blessés. La violence resta inférieure à celle qui s'exprima à Quimper. Le bilan dans cette ville fut de 253 blessés dont 191 dans le service d'ordre, deux pompiers et 60 manifestants dont un très grave<sup>33</sup>. Les dégâts matériels furent importants : voitures incendiées, poteaux de signalisation arrachés et surtout, l'incendie du logement d'un employé de la préfecture. Là aussi, le meeting s'était déroulé dans le calme, mais la manifestation qui suivit avait à sa tête des manifestants armés de gourdins et protégés par des casques. Ce noyau dur venait principalement de l'ouest des Côtes-du-Nord, c'est-à-dire la région bretonne atteinte de plein fouet par la modernisation et l'exclusion qui l'accompagnait. Comme après les manifestations du 26 juin, les nuits qui suivirent virent le sabotage de nombreux poteaux téléphoniques dans toute la région. L'arrestation de l'un des saboteurs, Jean-Yves Michel, agriculteur à Messac en Ille-et-Vilaine, le 11 octobre 1967 et son emprisonnement provoquèrent un regain de tension<sup>34</sup> qui ne disparut qu'avec sa libération trois jours plus tard. La presse syndicale, la presse nationale y virent l'expression d'un désespoir profond chez les agriculteurs.

Ce désespoir rejoignait celui d'une région dont l'industrialisation s'était arrêtée. Tous étaient d'accord sur le constat et le comité directeur du CELIB,

<sup>31</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 111 : fiche sur les opérations de maintien de l'ordre à Quimper, 2 octobre 1967 et note des Renseignements généraux du 3 octobre 1967.

<sup>32</sup> Ils venaient des établissements Garnier, de la Laiterie Moderne, de la SRPI, etc.

<sup>33</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 111 : fiche sur les opérations de maintien de l'ordre à Quimper, 2 octobre 1967 et le rapport de la compagnie de gendarmerie de Quimper, 5 octobre 1967.

<sup>34</sup> Manifestations, explosion d'une bombe (quelques dégâts) contre le mur de la prison Jacques Cartier à Rennes. Jean-Yves Michel devint secrétaire général adjoint du CDJA d'Ille-et-Vilaine, lors du renouvellement du bureau le 19 avril. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : note des Renseignements généraux du 6 mai 1968.

présidé par René Pleven, approuva le texte suivant à l'unanimité, toutes tendances confondues : «Le comité directeur avertit les pouvoirs publics qu'à défaut de mesures adéquates, le climat social de la région continuera à se détériorer et que des manifestations, qui mettront en mouvement non seulement les agriculteurs, mais l'ensemble des classes sociales, est à prévoir»<sup>35</sup>. Cette unanimité recouvrait des divisions sur les méthodes d'action et l'analyse politique, divisions également présentes dans le monde agricole.

### Des chemins divergents : les années 1970

L'année 1967 avait vu dans le monde agricole breton une montée des inquiétudes. En son sein se développèrent peu à peu des prises de position parfois divergentes mais s'appuyant sur un socle de références communes. Ces voix discordantes commencèrent à se faire entendre à la fin des années soixante ; les jeunes agriculteurs des CDJA étaient à l'origine des sabotages et des actions violentes pour souligner leur volonté de vivre dans la région<sup>36</sup>. Les fermetures d'usines (les forges d'Hennebont par exemple), les conséquences de la modernisation agricole et les secousses politiques dues aux «années 68»<sup>37</sup> servirent de support à ces contestations. Le monde syndical agricole breton n'échappa pas à ces crises.

#### 1968 et «l'unité des travailleurs»

Pendant les trois ou quatre années précédant 1968, un rapprochement entre ouvriers et agriculteurs a commencé en Bretagne ; un des signes en fut l'apparition, dans l'hebdomadaire de certaines FDSEA, d'articles sur le monde ouvrier. Cette ouverture fut facilitée par le fait que nombre d'ouvriers étaient soit d'anciens paysans, soit des fils de paysans, soit des ouvriers-paysans. Leur origine, leur formation, leurs idéaux communs faisaient qu'ils étaient directement concernés par ce qui se passait dans le monde agricole comme dans l'industrie. Appelant à manifester pour le 1<sup>er</sup> mai 1967, un article signé d'André Marivin de la CFTD montrait que la situation dénoncée était peut-être celle des fils ou filles des lecteurs du journal<sup>38</sup>. Le mécontentement était tel en 1967 qu'il fut décidé en

<sup>35</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 111. Cité par Jean Crest, dans un article du *Télégramme* du 9 octobre 1967.

<sup>36</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : Rapport d'activité du CDJA d'Ille-et-Vilaine, daté du 18 avril 1968.

<sup>37</sup> Par référence à DREYFUS-ARMAND, Geneviève, FRANK, Robert, LÉVY, Marie-Françoise, ZANCARINI-FOURNEL, Michèle (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexe, coll. IHTP-CNRS, 2000, 525p.

<sup>38</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 29 avril 1967.

novembre de cette même année d'organiser une grande manifestation interrégionale de l'Ouest réunissant les paysans, les ouvriers, les enseignants ; la date qui fut choisie en novembre, était le 8 mai 1968 !<sup>39</sup>.

Déjà, l'éditorial du *Paysan d'Ille-et-Vilaine*, le 5 janvier 1968, soulignait les injustices économiques et la nécessité d'agir en 1968. Avant même la grande manifestation de mai, et l'alliance entre paysans et ouvriers bretons, d'autres exprimèrent ce mécontentement. Le 26 janvier 1968 à Fougères, à l'appel non seulement du CDJA, de la FDSEA et de la CFDT, mais aussi de la CGT et de la FEN, plus de six mille manifestants de la région de Fougères se rassemblèrent, «descendus dans la rue pour crier qu'ils ne peuvent plus accepter l'exode, le chômage, les réductions d'horaires, les augmentations d'impôts et les salaires de famine»<sup>40</sup> ; plus de la moitié d'entre eux étaient «des jeunes (les plus mal payés, les plus atteints par le chômage). Demain ce seront des électeurs<sup>41</sup>. Ils se souviendront».

Dans la perspective de la grande manifestation du 8 mai 1968, les organisations syndicales agricoles et ouvrières de l'Ouest adoptèrent «un programme minimum commun»<sup>42</sup> portant sur l'emploi, les revenus, l'industrialisation et le développement économique régional ; ces thèmes étaient porteurs dans une région dont les actifs se sentaient menacés. La conjoncture nationale donna encore plus d'ampleur évidemment à cette manifestation à laquelle participèrent élus des villes et des communes rurales. Le slogan adopté en Bretagne et Pays de Loire était «l'Ouest veut vivre» ; il y aurait eu «plus de cent mille travailleurs»<sup>43</sup> à manifester dans le calme. Le slogan, l'ampleur sociologique montraient l'angoisse d'une région, dont les responsables partageaient souvent les mêmes valeurs.

Mais peu après, vint le temps de la rupture de l'unanimité chez les agriculteurs, unanimité préservé jusque-là non sans difficulté. La volonté d'agir pour améliorer leur situation entraîna des oppositions qui n'étaient pas seulement dues à un phénomène générationnel<sup>44</sup>, mais aussi à des divergences de fond s'appuyant sur des références idéologiques totalement différentes sur le plan économique. Dès le 20 juin 1968, le CDJA d'Ille-et-Vilaine et la CFDT rappelaient leurs revendications communes sur l'enseignement et la régionalisation dans le cadre «d'un changement fon-

<sup>39</sup> *Ibidem*, 11 novembre 1967.

<sup>40</sup> *Ibidem*, 3 février 1968.

<sup>41</sup> La majorité électorale était à 21 ans ; elle fut abaissée à 18 ans en 1974.

<sup>42</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 30 mars 1968.

<sup>43</sup> Terminologie symbolique d'une époque où l'on insiste sur la lutte des classes, sur l'unité de ceux qui travaillent plus que sur leurs différences de statut. *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 18 mai 1968.

<sup>44</sup> Autant que nos sources nous permettent de l'affirmer dans l'état actuel de la recherche.



damental des structures, réalisant ainsi une planification démocratique de nature socialiste»<sup>45</sup> et quelques mois plus tard, en décembre, les responsables cantonaux du CDJA se mettaient d'accord pour avoir des réunions communes avec les jeunes ouvriers et étudiants afin de «contester une société qui se construit à leur dépens»<sup>46</sup>.

### *Éclatement syndical et contestations de la modernisation*

Les «événements» de 1968 pendant lesquels se déroulèrent des manifestations communes, des comités de soutien aux ouvriers grévistes, provoquèrent une rupture à l'intérieur du monde agricole qui se concrétisa pendant les années soixante-dix. Dans ce contexte, les responsables des CDJA, puis des FDSEA choisirent des voies différentes sur le plan syndical et politique. Cette rupture se fit jour d'abord entre les FDSEA et les CDJA, et plus lentement au sein des FDSEA. Dès 1968-1969, les CDJA bretons prirent des positions radicales, voulant certes une agriculture moderne mais non inféodée aux grands groupes capitalistes, s'opposant alors aux FDSEA. Chez ces dernières, des oppositions du même ordre naquirent vers 1970-1971. Les conflits idéologiques concernaient plusieurs niveaux des organisations syndicales agricoles : le département, la région (grand Ouest) et le national ; ce dernier échelon resta dans la logique de la modernisation de l'agriculture dans un cadre capitaliste. Or, en Bretagne, la structure des exploitations (inférieures à la moyenne nationale) et une production agricole orientée vers l'élevage étaient en conflit d'intérêts avec les directions nationales, généralement tenues par des exploitants ayant de grandes exploitations et produisant surtout des céréales.

Dès lors, le monde agricole breton était globalement en opposition, en décalage par rapport aux directions nationales, mais il existait au sein même des agriculteurs bretons un clivage reposant sur un choix idéologique entre une modernisation dans le cadre du socialisme démocratique<sup>47</sup> et une modernisation au sein du système capitaliste, mais sur des bases humanistes adossées au catholicisme social et aux idéaux de l'Action catholique spécialisée (surtout la JAC). Cette dernière fut la matrice éducative et formatrice commune des agriculteurs bretons qui n'en tirèrent pas les mêmes enseignements stratégiques et politiques. Des responsables du monde agricole comme Alphonse Arzel, Élie Chemin<sup>48</sup> suivirent un che-

<sup>45</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : *Ouest-France*, 20 juin 1968.

<sup>46</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : Renseignements généraux, rapport du 7 décembre 1968.

<sup>47</sup> Dont les contours étaient tracés à la même époque par la CFDT et par le PSU.

<sup>48</sup> Tous les deux étaient des agriculteurs modernistes, ayant appartenu à la JAC, le premier dans le Finistère et le second en Ille-et-Vilaine. Ils exercèrent des mandats syndicaux et politiques. Tous les deux restèrent dans la mouvance du MRP, puis du CDS.

minement classique de démocrate-chrétien, tandis que d'autres également formés à la JAC comme Bernard Lambert, Louis Chopier<sup>49</sup> s'engagèrent, justement dans ces années soixante-dix, dans une voie politique fortement marquée par les analyses issues de 1968 : PSU et PS. Ces évolutions et ces tensions se reflétèrent nettement dans le syndicalisme agricole breton et celui du grand Ouest<sup>50</sup>. Le CRJAO avait élu à sa tête Bernard Thareau (Loire-Atlantique) qui déclara en octobre 1968 que le CRJAO approuvait le mouvement de 68 en ce sens qu'il entendait «opposer, au pouvoir de l'argent, le pouvoir de l'homme travailleur»<sup>51</sup>. Lors des élections nationales à la direction du CNJA, deux hommes s'affrontèrent : Michel Simon, l'homme de l'appareil, favorable à une politique modérée, et Bernard Thareau qui souhaitait une rénovation de la ligne politique du CNJA dans la lignée de 68. Michel Simon fut élu par 24 voix contre 18<sup>52</sup>, et Bernard Thareau devint vice-président. Ce bureau de compromis témoignait de la vivacité des tensions au sein du CNJA ; l'Ouest apparaissait «en pointe» dans ce combat politique et syndical qui voyait s'affronter des hommes ayant reçu la même formation dans le cadre de la JAC<sup>53</sup>.

Les CDJA furent les premiers à se doter de bureaux ou de structures fortement dominés par des militants dont les analyses étaient celles de la «deuxième gauche» en plein essor en France à cette date. Or, l'un des sous-bassements de celle-ci était en Bretagne la CFDT et le PSU dont les adhérents appartenaient à cette mouvance chrétienne déçue par le centre-droit et un syndicalisme (agricole) qui leur paraissait trop proche du gouvernement. Cette évolution «gauchisante» des bureaux des CDJA était sensible dès 1969<sup>54</sup>. L'activité de Bernard Lambert, alors au PSU, est déterminante dans ces évolutions<sup>55</sup>. Cette tendance «gauche chrétienne» (selon le vocabulaire

<sup>49</sup> Bernard Lambert en Loire-Atlantique, jaciste, moderniste, responsable du CDJA, fut député MRP de 1958 à 1962, puis membre du PSU jusqu'en 1972, tandis que Louis Chopier en Ille-et-Vilaine, jaciste, moderniste, responsable du CDJA, puis de la FDSEA devint maire PS de Saint-Malo.

<sup>50</sup> La région du grand Ouest avait constitué des structures régionales tel le Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest (CRJAO) et la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'ouest (FRSEAO).

<sup>51</sup> *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 5 et 19 octobre 1968.

<sup>52</sup> *Ibidem*, 9 novembre 1968, page du CDJA.

<sup>53</sup> Pour comprendre pourquoi certains ont choisi une voie politique de centre droit et d'autres une voie politique de gauche, il faudrait approfondir la connaissance des réseaux, le lien entre les choix politiques et le devenir de leur exploitation, ce que je me propose de faire dans une étape ultérieure.

<sup>54</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : note des Renseignements généraux sur le CA du CDJA, 24 mai 1969.

<sup>55</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 4 : note des Renseignements généraux sur le CDJA d'Ille-et-Vilaine, en particulier le 27 avril 1970.

des Renseignements généraux, mais qui correspondait à un courant imprégné à la fois de catholicisme et de socialisme marxiste) a gagné aussi des FDSEA, en particulier celles du Finistère, du Morbihan et de Loire-Atlantique.

Au milieu des années soixante-dix, le paysage syndical agricole breton était divisé ; cette division recoupe l'opposition entre les partisans d'une agriculture moderne intégrée dans les industries agro-alimentaires et les partisans d'une agriculture moderne certes mais dans une structure économique de type socialiste, un socialisme qui tentait d'allier la propriété et des coopératives démocratiques. Ce syndicalisme agricole breton restait solide, regroupant toutes les exploitations agricoles. Il comprenait désormais<sup>56</sup> les FDSEA, les CDJA, la FFA (fédération française de l'agriculture) et le MODEF ; ces deux dernières organisations étant très minoritaires. La FFA, apparue en 1969 dans le Morbihan, ne regroupait dans ce département que 5 % des exploitations en 1974, surtout des agriculteurs aisés. Le MODEF était présent dans tous les départements ; la plupart de ses dirigeants étaient au PCF. Il était souvent plus modéré que les deux principales organisations syndicales agricoles. La grande masse des agriculteurs (plus de 80 %) était restée dans les deux principales formations, toutes deux traversées par les mêmes conflits idéologiques.

En effet, c'est au cours de ces années que se constitua au sein de ces deux organisations syndicales le courant des Paysans-Travailleurs ; ce dernier, né en 1970, prit son indépendance en 1974. Cette tendance des Paysans-Travailleurs était dominante dans tous les CDJA de Bretagne sauf en Ille-et-Vilaine depuis 1972 ; partout ailleurs, avaient été mises en place des directions collégiales et ils ne participaient plus aux congrès du CNJA. Dans les FDSEA bretonnes, les positions étaient moins tranchées que dans les CDJA. Deux fédérations étaient en opposition avec la direction nationale : celle du Finistère et celle du Morbihan. Toutes les deux avaient manifesté leur opposition à la fédération nationale en refusant d'intégrer la FRSEAO qu'elles considéraient alors comme «trop conservatrice et trop inféodée aux dirigeants de la FNSEA»<sup>57</sup>. Si le bureau de la fédération du Finistère était monocolore, totalement dans l'opposition, celui de la fédération du Morbihan était composé pour moitié de modérés, pour moitié de membres de la tendance Paysans-Travailleurs. Dans les Côtes-du-Nord, zone symbole de la grève du lait de 1972, les plus militants étaient proches des Paysans-Travailleurs et constituaient une forte minorité très active. En Loire-Atlantique, c'était également la minorité la plus active qui se retrouvait dans le courant des Paysans-Travailleurs ; ces derniers quittèrent la FDSEA en février 1974. La seule fédération totalement orthodoxe était celle d'Ille-et-Vilaine. La situation était conflictuelle au début de l'année 1974

<sup>56</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 2 : rapport des Renseignements généraux sur le syndicalisme agricole en Bretagne, 6 juin 1974.

<sup>57</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 2 : *ibidem*.

entre les échelons des syndicats agricoles bretons et leur direction nationale du fait de la présence d'un courant de gauche associé ou non à un courant d'extrême gauche, très actif, celui des Paysans-Travailleurs. En fait, ces derniers quittèrent les CDJA et les FDSEA en 1974 et devinrent indépendants, espérant entraîner derrière eux «la masse des paysans». Trois ans plus tard en 1977, tous les CDJA et toutes les FDSEA étaient rentrés dans le rang, tandis que les Paysans Travailleurs, proches du PSU, s'organisaient avec difficultés et n'eurent jamais que de très faibles effectifs comme le montre l'estimation ci-dessous.

Syndicats	Côtes-du-Nord	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
FDSEA	13 500	12 900	17 000	14 500
CDJA	1 050	1 000	600 + 2 000 sympathisants	700
MODEF	2 500	500 à 600	900	900
Paysans Travailleurs	300	200 environ	40ne + 40ne sympathisants	30ne + 100ne sympathisants
FFA	Néant	néant	néant	1 700

Tableau n° 4 : Estimation des effectifs syndicaux agricoles en 1977<sup>58</sup>

A la fin des années soixante-dix, la rupture était consommée et le syndicalisme traditionnel continuait de dominer le terrain. Toutefois, ceux qui étaient restés au sein des FDSEA et des CDJA n'étaient pas tous sur les mêmes bases. Les uns restaient sur la ligne majoritaire à la FNSEA : ils étaient à la fois favorables à la modernisation et à l'intégration capitaliste dans les industries agro-alimentaires avec toutes ses conséquences. Les autres (les FDSEA du Finistère et de Loire-Atlantique par exemple), hostiles à la direction nationale, voulaient œuvrer en son sein dans le cadre d'une opposition interne. Ces derniers voulaient rester fidèles aux idéaux de la coopération, assumer la défense de leurs structures et de leurs productions, lutter contre le *lobby* betteravier et céréaliier ; pour ces raisons, ils étaient très présents dans les sections spécialisées de la FNSEA telle que celle des fermiers et métayers, de la production porcine, etc.

Les années soixante-dix ont été l'aboutissement d'un long cheminement des agriculteurs bretons. La succession de crises internes, les difficultés dues à une modernisation accélérée ont conduit les agriculteurs bretons à prendre conscience de nouveau qu'il n'y avait pas un, mais des

<sup>58</sup> Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 509 W 3 : rapport des Renseignements généraux, juin 1977. En Loire-Atlantique, les Paysans-Travailleurs ne dépassèrent pas 200 militants selon Yves CHAVAGNE, *op. cit.*, p. 209.

mondes agricoles. Cette prise de conscience s'est traduite par un syndicalisme restructuré, fondé sur des analyses économiques et politiques clarifiées, prenant en compte les mondes agricoles et non *le* monde agricole.

## Conclusion

Les années soixante / soixante-dix ont incontestablement été marquées par la volonté de modernisation de l'agriculture bretonne. Elle s'est manifestée par l'arrivée de l'eau courante, de l'électricité. Ceci a permis la construction de bâtiments de fermes plus modernes avec de meilleures conditions sanitaires, une croissance de la productivité. En cela, les agriculteurs ont atteint leur objectif de modernité.

Mais, on a vu que le syndicalisme agricole breton s'il voulait la modernité, voulait aussi le progrès social. Or, si ces deux «exigences – revendications» – ont été à peu près réalisées par les FDSEA au début des années soixante, sous la pression des équipes de direction issues de la JAC, en revanche, la fin des années soixante et les années soixante-dix montrèrent que la modernisation signifiait trop souvent l'endettement, la dépendance. Le courant des Paysans-Travailleurs entendait lutter contre cette exploitation. Quelle que fût la stratégie suivie – mouvement autonome des Paysans Travailleurs ou courant progressiste d'opposition interne dans la FNSEA –, l'évolution syndicale du monde agricole breton révèle que la modernité n'est pas la solution miracle, mais qu'elle doit être associée au progrès social, c'est-à-dire à un système où l'agriculteur connaît une amélioration réelle de ses conditions de vie et de travail.

Jacqueline SAINCLIVIER  
Université de Rennes 2  
CRHISCO/CNRS

## RÉSUMÉ

Vers 1960, les agriculteurs bretons furent confrontés à une forte crise agricole, accélérant la modernisation voulue et souhaitée par nombre d'entre eux. Or, les deux décennies suivantes furent révélatrices de la tension qui existait entre la volonté de modernité des agriculteurs bretons et ses conséquences sociales. Le syndicalisme agricole breton, s'il voulait la modernité, voulait aussi le progrès social.

Or, si ces deux éléments ont été à peu près réalisés par les FDSEA au début des années soixante, sous la pression des équipes de direction issues de la JAC, en revanche, les années soixante-dix montrèrent que la modernisation signifiait trop souvent l'endettement, la dépendance. En réaction, le syndicalisme agricole breton

se divisa : mouvement autonome des Paysans Travailleurs ou courant progressiste d'opposition interne dans la FNSEA, ... Quelle que fût la stratégie suivie, il s'agissait de renouer avec l'objectif d'une amélioration réelle des conditions de vie et de travail des agriculteurs, en luttant contre les nouvelles formes d'exploitation.